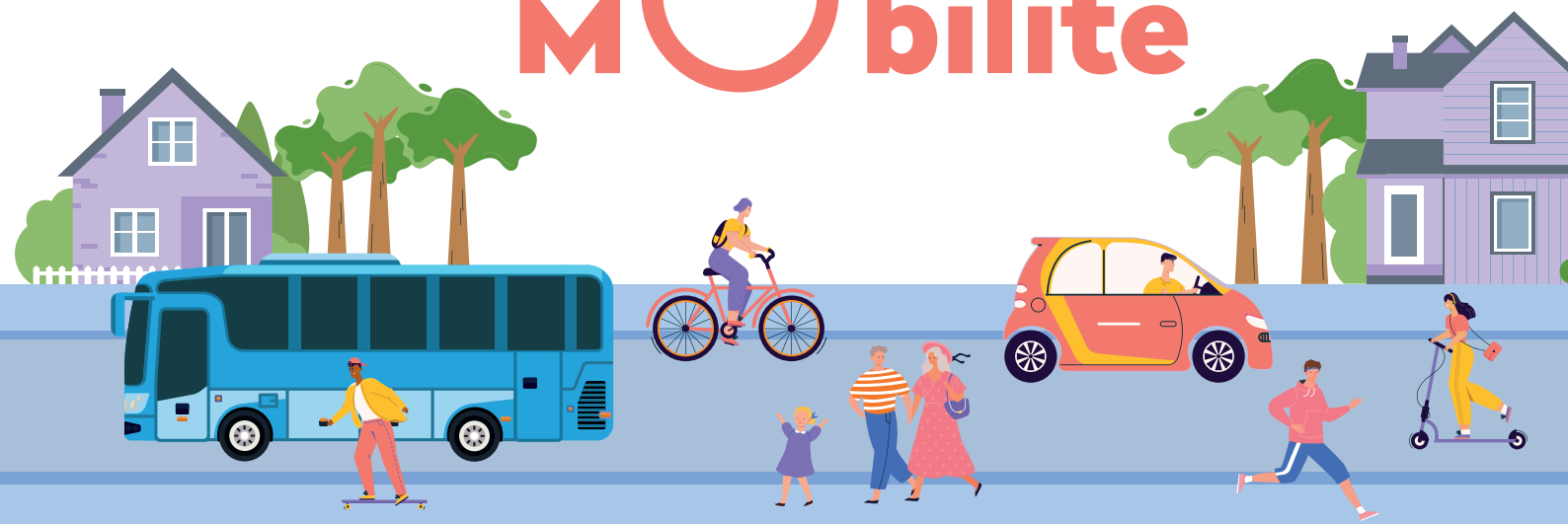


PARTICIPEZ
AU COMITÉ DES PARTENAIRES

MObilité



SON RÔLE

Le Comité des Partenaires a un **rôle consultatif**. Il s'agit d'une instance de dialogue entre Loire Forez agglomération, les usagers et les employeurs du territoire sur **tous les sujets relatifs à la mobilité** (services de transport, vélo, piétons, etc.).

ET MOI DANS TOUT ÇA ?

Vous êtes invité.e à prendre part à ce **groupe de travail à titre bénévole et jusqu'en juin 2026**. Vous pouvez vous désister à tout moment en informant Loire Forez agglomération.

Peu importe les connaissances que vous avez en la matière, c'est **votre ressenti et vos expériences du quotidien qui seront écoutés**.

SES MEMBRES

Plusieurs membres composent ce comité :

- Des représentants de Loire Forez agglomération
- Des représentants des associations d'usagers
- Des représentants des associations représentatives des personnes handicapées

Ce sont en tout 11 organismes qui sont invités à prendre part à ce comité.

Et peut-être VOUS ?

COMBIEN DE TEMPS CELA VA T-IL ME PRENDRE ?

Il est prévu **une rencontre par an**.

Loire Forez agglomération prendra contact avec vous avant la première réunion afin de vous expliquer son déroulement et les thèmes abordés.

Quelques échanges d'informations pourront avoir lieu entre les réunions en fonction des besoins.

INTÉRESSÉ.E ?

Remplissez votre bulletin de participation avant le 29 octobre 2023.

3 habitants de Loire Forez agglomération seront tirés au sort le vendredi 3 novembre 2023 pour faire partie du Comité.



Plus d'infos sur
www.loireforez.fr